



**Elaborer le Programme Progressiste de
DiEM25 pour l'Europe**

>> Introduction

En Février, nous nous sommes mis d'accord sur notre [manifeste](#), qui définit ce que nous voulons réaliser en tant que DiEM25 : une Europe réellement démocratique, transparente, pluraliste, sociale et durable d'ici 2025.

Il est maintenant temps de concevoir et formaliser des propositions concrètes pour les politiques qui nous y conduiront. Nous appelons cela notre Programme Progressiste pour l'Europe, et nous avons besoin de vous pour l'élaborer !

Notre Programme est un ensemble de six documents programmatiques, un pour chacun de nos piliers : Transparence, Réfugiés et Migrations, New Deal Européen, Travail, Investissement Vert et Constitution Européenne. Ces documents seront développés selon une démarche partant réellement de la base, par un effort impliquant tous nos membres à travers l'Europe en collaboration avec un panel d'experts et finalement validés par un exercice démocratique sur notre site web.

Notre Programme sera la pierre angulaire de notre travail : définir ce pour quoi nous ferons pression sur nos politiciens, ce sur quoi nos campagnes seront fondées, quels partis politiques nous soutiendrons, ou quel genre de formes politiques nous adopterons – au niveaux de l'Union Européenne, national, régional and municipal – à mesure que notre Programme cherchera des moyens de s'exprimer dans toute l'Europe.

Nous avons déjà bien avancé sur le contenu des deux premiers documents programmatiques ('Transparence' et 'Réfugiés et Migrations'), grâce aux deux Assemblées portant sur ces défis que nous avons tenues à Rome et à Vienne en mars et en mai 2016. Parallèlement au développement de ces deux documents, nous devons commencer à travailler sur le troisième : 'Le New Deal Européen'. Nous organiserons une Assemblée pour discuter publiquement de ce document à Paris au printemps prochain (voir le processus ci-dessous).

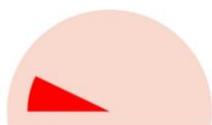
Cela veut donc dire que, durant cette phase, nous allons travailler simultanément sur trois documents. Notre objectif est de disposer de ces trois documents – la moitié de notre Programme – complétés et approuvés d'ici avril 2017.

Ambitieux ? Oui ! Réalisable ? Absolument !

Allons-y.

>> Quel est le processus ?

Elaborer le Programme Progressiste de DiEM25 pour l'Europe



Les membres de DiEM25 et le Comité d'Experts reçoivent les questions à discuter



Les membres de DiEM25 et le Comité d'Experts élaborent des propositions



Toutes les propositions sont intégrées dans un premier livre vert



Les membres de DiEM25 font des commentaires, qui sont intégrés dans la deuxième version du livre vert



Les membres de DiEM25 proposent des amendements dans le cadre de l'Assemblée



Toutes les propositions et amendements sont intégrés dans la troisième version du livre vert



Les membres de DiEM25 votent. S'il est approuvé, le Livre Blanc voit le jour

Pour les trois premiers documents/piliers de notre Programme :

- 19-30 septembre 2016 : le Collectif Coordinateur de DiEM25 annonce la mise en place d'un Comité d'Experts, constitué de membres de DiEM25 possédant une expertise reconnue sur le sujet, ainsi que le protocole de travail. Le Collectif Coordinateur publie un ensemble de questions sur le sujet sur [la page dédiée à ce processus](#), et le partage avec les coordinateurs des groupes DSC locaux et le Comité d'Experts.
- 30 septembre 2016 – 30 Novembre 2016 : les coordinateurs des groupes DSC locaux partagent ces questions avec leur membres et organisent des discussions publiques là où c'est possible (nous recommandons le format "Food4Europe" ou "[DiEM25 Citizens' University](#)"). Les Membres annoncent leur intention de travailler sur au moins une question ou une section particulière et se retrouvent au sein de groupes locaux ou virtuels pour produire une proposition sur ce sujet. Pour faire en sorte que les propositions soient concises et de bonne qualité, chaque groupe devra comporter au moins cinq personnes et la proposition synthétisée qui en sortira ne devra pas dépasser 3000 mots. Elle sera alors envoyée au Comité d'Experts.

Parallèlement, le Comité d'Experts travaillera sur le même ensemble de questions et élaborera des propositions similaires.

- 30 novembre 2016 – 31 Décembre 2016 : le Comité d'Experts, avec le Collectif Coordinateur, intègre toutes les propositions dans un Livre Vert qui est partagé avec tous les membres de DiEM25.
- 31 décembre 2016 – 15 Février 2017 : les membres de DiEM25 commentent le Livre Vert. Les coordinateurs des DSC envoient des synthèses de ces commentaires au Comité d'Experts, qui, avec le Collectif Coordinateur, les intègre dans un second Livre Vert.
- 25 février 2017 (date à confirmer) : une Assemblée DiEM25 est organisée, pour une discussion publique de ce second Livre Vert, suivi d'amendements en réponse à cette discussion. *(Cette étape s'applique uniquement au document sur le New Deal Européen, dans la mesure où nous avons déjà tenu des Assemblées pour discuter des deux premiers documents, et que nous avons intégré tous les commentaires dans le processus)*
- 28 février 2017 : le Comité d'Experts, avec le Collectif Coordinateur, intègre ces amendements dans une troisième et finale version du Livre Vert. *(Même remarque que ci-dessus.)*
- Mars 2017 (date exacte à confirmer) : cette troisième version du Livre Vert *(ou seconde version du Livre Vert en ce qui concerne 'Transparence' et 'Réfugiés et Migrations)* est mise au vote auprès des membres de DiEM25. S'il est approuvé, il devient le Livre Blanc de DiEM25 pour ce pilier.

>> Instructions pour les contributions

1. **S'en tenir à moins de 3000 mots.** Chaque proposition pour chacun des documents programmatiques **ne doit pas dépasser les 3000 mots**. S'il vous est possible de faire tenir vos suggestions sur une seule page, cela rendra plus facile de les intégrer dans le document final.
2. **L'étendue de votre contribution dépend de vous.** Les groupes peuvent choisir de contribuer à plusieurs documents programmatiques ou un seul. Ils peuvent contribuer à plusieurs questions dans le cadre d'un document ou à une seule.
3. **Faites en sorte que ce soit un effort collaboratif.** Pour garantir des propositions de grande qualité, chaque contribution devra être le résultat d'un débat entre au moins cinq personnes. Seuls les groupes pourront soumettre des propositions ; Les propositions individuelles ne seront pas acceptées.

Comment former des groupes :

- **Allez à votre [groupe local DiEM25 Collectif Spontané \(DSC\)](#)** et formez un groupe de travail avec d'autres personnes intéressées.
 - **Organisez un évènement local DiEM25 sur ce sujet : réunion de discussion ou atelier** (seul, dans le cadre d'une institution d'éducation ou en tant que DSC). Une fois que l'information sur votre évènement est publique, vous pouvez écrire à volunteer@diem25.org pour obtenir de l'aide pour le promouvoir. Après l'évènement, assurez-vous qu'au moins cinq personnes ont lu et signé le document final qui en est le produit.
 - **Allez sur les forums DiEM25** (les rubriques '[Discuss Policy](#)' ou ceux de [votre région](#)) pour y trouver des partenaires de discussion.
 - **Connectez-vous avec d'autres membres par e-mail** en ajoutant votre nom aux listes pour [Transparence](#), [Réfugiés & Migrations](#), ou [New Deal Européen](#).
4. **Ouvrez le débat à un public plus large.** Nous suggérons que les groupes promeuvent des débats et des discussions sur leurs propositions aussi souvent que possible dans leur environnement (lieux d'éducation, forums publics, etc.). De cette façon, vos propositions seront de grande qualité et le plus inclusives possible !

>> Qui est impliqué ?

	Document programmatique	Personne référente au sein du Collectif Coordinateur de DiEM25	Président(e) du Comité d'Experts
1.	Transparence	Srećko Horvat	Dániel Fehér
2.	Réfugiés et Migrations	Lorenzo Marsili	Sara Prestianni
3.	Le New Deal Européen	Yanis Varoufakis	James Galbraith